



Extrait du Union des Forces de Progrès

<http://fr.ufpweb.org/spip.php?article334>

L'Arctique, un espace convoité : la militarisation du Nord canadien

- Sciences et techniques -

Date de mise en ligne : mardi 7 août 2007

Date de parution : 7 septembre 2007

Union des Forces de Progrès

Géopolitique et militarisation du grand Nord canadien (Première partie)

Nous présentons ici le premier volet d'un article sur le projet du gouvernement Harper de militarisation de l'Arctique sous prétexte de défendre la souveraineté du grand Nord canadien. (Mondialisation.ca)

Le gouvernement canadien vient d'annoncer la construction de nouveaux navires de patrouille armés pour l'Arctique et d'un port en eau profonde dans l'extrême nord afin de défendre la souveraineté du pays. Il commandera la construction au Canada de huit navires extracôtiers de classe polaire 5 conçus pour l'Arctique. Selon le Premier ministre « l'Arctique canadien est au coeur de notre identité nationale en tant que pays nordique. Il fait partie de notre histoire et il représente le potentiel immense de notre avenir. Défendre la souveraineté de notre pays, rien n'est plus essentiel que de protéger l'intégrité territoriale du Canada, soit nos frontières, notre espace aérien et nos eaux » (<http://www.conservative.ca/FR/2459/83514>).

Le territoire arctique du Canada serait-il vraiment menacé ? D'où viennent les menaces ? Est-ce que les fondements de la remise en question de la souveraineté du Canada sur le territoire arctique qui se trouve à l'intérieur de ses frontières par les États-Unis et quelques autres pays exigent que l'on installe un tel système de surveillance et qu'on le fasse maintenant ? Le territoire nordique du Canada a été fortement militarisé à partir des années 1950 et il fait l'objet d'une surveillance continue depuis ce temps dans le cadre du Système de Défense aérien de l'Amérique du Nord (le NORAD). Qu'est-ce que ce projet apportera de plus pour assurer la surveillance et la défense du territoire excepté de constituer un élément additionnel à l'intérieur du processus de militarisation des territoires nordiques du Canada ?

Cet article a pour but d'analyser cette problématique et d'examiner les motifs qui poussent le gouvernement actuel à agir maintenant pour assurer l'« intégrité » du tracé de la frontière septentrionale et la souveraineté du pays sur l'espace que constitue le passage du Nord Ouest. Nous analyserons ensuite (deuxième partie) les différentes réactions et positions vis-à-vis de ce projet autant celles qui ont été entendues dans l'ensemble du pays que celles des peuples nordiques. Le Nord du Canada devrait-il plutôt devenir une zone démilitarisée et de coopération avec l'ensemble du monde circumpolaire et faire désormais partie, à l'instar du continent Antarctique, du Patrimoine commun de l'Humanité ?

I. L'Arctique. Un territoire immense, froid et doté de ressources naturelles de fort potentiel pour l'économie mondiale

L'Arctique est un immense territoire qui couvre la moitié des 9 984 670 kilomètres carrés de la superficie du pays. Ce sont les terres, l'archipel et l'océan arctique situés au nord du cercle arctique ou de l'isotherme annuel de 10 degrés Celsius en juillet. On l'appelle souvent le toit du monde (photo 1). Les températures hivernales, durant le jour, peuvent facilement atteindre les 50 degrés Celsius au-dessous de zéro alors qu'en été, elles peuvent dépasser les 30 degrés Celsius dans certaines régions. L'Arctique, ce sont des glaciers locaux, des surfaces rocheuses dénudées, la toundra, les forêts subarctiques, les plaines côtières, les montagnes et les mers arctiques. La région revêt une importance planétaire, puisque des millions d'oiseaux migrateurs viennent s'y reproduire (carte 1).

Photo 1. Le Pôle nord sous couvert de glace et de neige



Source : <http://photojournal.jpl.nasa.gov/jp...>

Selon le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien (MAINC), le Nord canadien est d'abord et avant tout la patrie des communautés autochtones. Leur attachement à la terre et leur dépendance vis-à-vis des ressources vivantes pour leur subsistance et leur survie sont des caractéristiques fondamentales de leur patrimoine culturel. Les Inuits et les Premières nations s'identifient à leur territoire traditionnel qu'ils ont mis en valeur au cours de milliers d'années d'occupation continue. Les collectivités, implantées principalement le long des grands cours d'eau et du littoral, sont dispersées dans ce vaste pays. Pour bon nombre d'entre elles, le seul moyen pour se déplacer est par voie aérienne ou par le transport fluvial et maritime en saison (<http://www.ainc-inac.gc.ca/pr/pub/i...>).

Selon la même source, au Yukon, environ 21% des 31 000 habitants sont des Autochtones ; dans les Territoires du Nord-Ouest, la moitié des 42 000 habitants, tandis qu'au Nunavut, la proportion atteint 80% des 25 000 habitants qui y vivent. Au Nunavik et dans le nord du Labrador, les Inuits et les Premières nations constituent la majorité de la population résidente. Unis par une langue commune, quelque 41 000 Inuits vivent dans 53 collectivités disséminées dans le nord du Canada. Dans 46 autres collectivités, les Premières nations constituent souvent la population majoritaire... » (cartes 2 et 3) (<http://www.ainc-inac.gc.ca/pr/pub/i...>).

Dans l'Arctique, le développement des activités économiques liées au marché mondial fait face à des obstacles de taille : un espace éloigné des marchés, des infrastructures de transport peu développées, des coûts de transport et de communication élevés, une grande pénurie de capitaux disponibles, des coûts énergétiques élevés et un manque de main d'oeuvre spécialisée.

Selon le MAINC, « les emplois directs dans l'administration et dans les services de soutien de l'administration arrivent au premier rang pour ce qui est du revenu d'emploi, suivis de ceux dans les industries primaires d'extraction ou d'exploitation des ressources comme l'or, l'argent, le plomb, le zinc, le diamant, le pétrole et le gaz, et, dans une

Qu'en est-il de l'archipel arctique ? Ces îles sont-elles canadiennes ? Selon le Droit de la mer le Canada a juridiction sur les eaux s'étendant jusqu'à 200 milles (370 km) des côtes des îles de l'archipel arctique (carte 6). Il s'agit de la Zone économique exclusive (ZEE). Le Canada dispose de « droits souverains aux fins d'exploration et d'exploitation, de conservation et de gestion des ressources naturelles, des eaux surjacentes aux fonds marins, des fonds marins et de leur sous-sol ». L'État côtier peut donc réglementer l'activité de pêche, notamment fixer le volume admissible des captures.

Selon les données de l'Encyclopédie canadienne HISTORICA le Canada soutient que les eaux de l'archipel arctique, y compris le Passage du Nord Ouest, font partie de ses eaux intérieures. Pour appuyer cette prétention, il a adopté, en 1970, la Loi sur la prévention de la pollution des eaux arctiques, qui accorde au gouvernement canadien des droits sur une zone de lutte contre la pollution s'étendant jusqu'à 100 milles au-delà du périmètre de l'archipel. Malgré les protestations des États-Unis et d'autres pays, le Canada a maintenu sa revendication sur les eaux de l'Arctique. Pendant les négociations menant à la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer, il a d'ailleurs participé activement à une campagne visant à conférer aux États côtiers le droit de prescrire les normes en matière de lutte contre la pollution et de les appliquer. Même si la Convention ne reconnaît aux États côtiers que des pouvoirs limités en matière de protection de l'environnement, elle comporte cependant ce que l'on appelle l' « exception de l'Arctique », laquelle autorise le Canada à adopter des mesures de lutte contre la pollution dans les zones recouvertes par les glaces.

Le contentieux concernant le tracé de la frontière septentrionale du Canada et le passage du Nord Ouest

Quel est l'état de la reconnaissance internationale des frontières de ligne droite tracées par le Canada ? Quelle est la définition des frontières septentrionales du Canada généralement retenue ? Quelle est la position traditionnelle des États-Unis concernant l'état de la juridiction du Canada sur les eaux de l'archipel arctique et de l'océan arctique lui-même ?

Depuis longtemps, les États-Unis contestent les limites du territoire canadien dans l'Arctique. En fait, ceux-ci considèrent cette région du monde comme une zone tampon entre l'Ex-URSS et l'Amérique du Nord, une zone stratégique qu'ils seraient les seuls à pouvoir sécuriser. D'ailleurs, durant la première partie du XXe siècle ils ont occupé l'Arctique canadien et les espaces limitrophes par le biais d'une vingtaine de bases militaires aujourd'hui abandonnées. Ils ont poursuivi, dans le cadre du North American Air Defense (NORAD), leurs opérations de surveillance des espaces nordiques à partir des bases de commandement de Colorado Springs et de North Bay en Ontario. Avec la fin de la guerre froide, étant donné que les espaces nordiques ne se retrouvent plus dans une position géostratégique la question de la souveraineté du Canada dans l'Arctique demeure-t-elle vraiment un enjeu important ? Il y a lieu d'en douter puisque le commandement du NORAD est assuré conjointement par les deux pays. Alors pourquoi ce projet que l'on vient de lancer ?

La contestation du tracé de la frontière et les convoitises des Étatsuniens

Depuis l'établissement des frontières internationales du territoire canadien dans l'Arctique les États-Unis contestent le tracé de la ligne droite entre l'Alaska et le pôle nord (cartes 6 à 10). Ils soutiennent que cette ligne devrait être tracée suivant un angle de 30 degrés vers l'Est. Ils revendiquent ainsi le droit de mettre en exploitation le pétrole et le gaz naturel de cette portion de la mer de Beaufort située à proximité de l'Alaska. Il en est de même pour le Passage du Nord Ouest (figure 1). Ils sont d'avis, à l'instar de la Russie, du Danemark, de la Norvège, de la Chine et du Japon, que ce détroit est un corridor international avec un droit de navigation sans entrave pour tous les navires. Washington a confirmé cette position en envoyant à deux reprises des navires américains transiter par ce détroit sans demander la permission du gouvernement canadien, le Manhattan en 1969 et le Polar Sea en 1985 (<http://www.ledevoir.com/2006/01/24/...>).

Un des cheminements possibles

Ce sont ces éléments de divergence entre les deux pays qui a poussé le gouvernement Harper à annoncer la semaine dernière le projet de construction de navires qui seraient armés et dont la fonction serait de patrouiller le territoire arctique canadien et ce en donnant suite à une promesse électorale et en manifestant l'idée d'accroître la surveillance dans l'Arctique.

Le projet Harper. Encore un projet à caractère militariste Ce projet peut être perçu comme étant un autre élément qui s'ajoute au processus de militarisation de Nord du pays.

Ce projet s'inscrit dans l'Agenda de réarmement du pays et la stratégie pour le Nord « Le Canada d'abord ». Encore beaucoup d'argent pour l'acquisition d'équipements militaires. Ottawa a l'intention d'investir des milliards de dollars pour sauvegarder ainsi sa souveraineté dans cette partie du territoire national. Ce qui est prévu : six à huit navires de patrouille (figure 2) afin de protéger les eaux côtières canadiennes, incluant le passage du Nord Ouest. Le coût du projet est estimé, pour le moment, à sept milliards de dollars sur une période de 25 ans (Meissner, D., 2007) y compris la construction d'un port en eau profonde.

À SUIVRE

DEUXIÈME PARTIE : L'Arctique, militarisation ou coopération pour le développement ?

Références

- ▶ ADELAIDE, D. 2005. 2 July, 2005. Canada to establish permanent military base in Persian Gulf region. World Socialist Web Site. Adresse Internet : <http://www.wsws.org/articles/2005/jul2005/cana-j02.shtml>
- ▶ BÉGIN, M.-S.2003. Compte rendu de l'ouvrage de GAGNON, M. et I. Elders, 2002. Inuit recollections on the military presence in Iqaluit, Iqaluit, Nunavut Arctic College, Memory and History in Nunavut, 2, x _ 346 pages. Études / Inuit / Studies. Vol. 27, numéros 1-2, 2003. Adresse Internet.
- ▶ BYERS, M. 2006. Les eaux de l'Arctique sont canadiennes. Journal Le Devoir, le 24 janvier 2006. Adresse Internet : <http://www.ledevoir.com/2006/01/24/...>
- ▶ CARNAGHAN, M. et A. Goody. 2006. La souveraineté du Canada dans l'Arctique. Ottawa, Bibliothèque du Parlement. Service d'information et de recherche parlementaires. Janvier 2006. Adresse Internet : <http://www.parl.gc.ca/information/l...>
- ▶ CASTONGUAY, A. 2007. Un passage convoité. Journal le Devoir, le 14-15 juillet 2007. Adresse Internet.
- ▶ CHOSSODOVSKY, M. 2007. Northcom viole la souveraineté territoriale du Canada. L'Aut'journal, le 15 juillet 2007. Adresse.
- ▶ CANADA. 1995. Les activités militaires aériennes au Labrador et au Québec. Rapport de la commission d'évaluation environnementale. Ottawa. Février 1995. 95 pages.
- ▶ CANADA. 2005. Étude du plateau continental polaire. L'Arctique canadien. Ottawa, Ressources naturelles Canada. Adresse Internet : <http://polaire.rncan.gc.ca/arctic/i...>
- ▶ CANADA. 2007. Le volet nordique de la politique étrangère. Ottawa, Affaires étrangères et Commerce international Canada. <http://www.international.gc.ca/circ...>
- ▶ DUFOUR, J. 1988. La militarisation du Québec. Option Paix, Été 1988, pp. 17-19.
- ▶ DUFOUR, J. 1989. Le Nord. Une zone de paix et de coopération. Actes de la Conférence nordique de la paix. Montréal, Université de Concordia. Septembre 1989. 9 pages.
- ▶ DUFOUR, J. 2001. Les Inuits du Québec auront leur gouvernement autonome. In. : Québec 2002. Annuaire politique, social, économique et culturel du Québec 2002. Montréal, Fides, pp. 350-357.
- ▶ DUFOUR, J. 2002. La Boréale. Caractéristiques et délimitation. Contribution au développement du Centre de conservation de la biodiversité boréale, Saint-Félicien. Rapport de recherche. Décembre 2002. 15 pages (

<http://www.borealie.org/page.php/fr...>)

- ▶ DUFOUR, J. 2003. Les Autochtones et la reconnaissance de leurs droits et de leurs valeurs culturelles. Février 2003. 11 pages. Adresse Internet : <http://panorama-quebec.com/cgi-cs/c...>
- ▶ DUFOUR, J. 2004. Le Nunavik, vers un gouvernement autonome. In. : Québec 2005. Annuaire politique, social, économique et culturel du Québec 2005. Montréal, Fides, pp. 625-632.
- ▶ DUFOUR, Jules. 2006. Vers une militarisation croissante du Canada. Saguenay. Association canadienne pour les Nations Unies (ACNU) - Section Saguenay-Lac-Saint-Jean. Centre de recherche sur la mondialisation. Octobre 2006. Adresse Internet : <http://www.mondialisation.ca>
- ▶ FOISY, B.W. 2006. Moins de glace : plus de soldats. Alternatives.. Vol. 13, no 2, le 28 septembre 2006. Adresse Internet : <http://www.alternatives.ca/article2...>
- ▶ FRANCOEUR, L.-G. 2007. Guerre de frontières en eaux glacées. Journal Le Devoir, le 14 avril 2007, p. B2.
- ▶ KILLABY, G. 2007. « Le grand jeu dans le Grand Nord » : remise en question de la souveraineté du Canada dans l'Arctique. Revue militaire canadienne. Adresse Internet.
- ▶ LASERRE, F. 2007. La souveraineté canadienne dans l'Arctique : La glace est mince. Département de géographie, Université Laval. Adresse Internet.
- ▶ LEVASSEUR, H. 2006. Sécurité et souveraineté dans l'Arctique : Rôle prépondérant pour la force aérienne. Collège des Forces canadiennes CCEM 32. Exercices nouveaux horizons. Adresse Internet.
- ▶ MORRISON, W.R., 2007.. Souveraineté dans l'Arctique. L'Encyclopédie canadienne HISTORICA : <http://thecanadianencyclopedia.com/...>
- ▶ PARTI CONSERVATEUR. 2005 Harper défend la souveraineté de l'Arctique. 22 décembre 2005. <http://www.conservative.ca/?section...>
- ▶ PARTI CONSERVATEUR. 2007. Défendre la souveraineté du Canada. Le gouvernement annonce la construction de nouveaux navires de patrouille pour l'Arctique et d'un port en eau profonde dans l'extrême nord. Le 6 juillet 2007 Adresse Internet : <http://www.conservative.ca/FR/2459/83514>
- ▶ PELLETIER, É. 2007. Lettre : Militariser l'Arctique. Journal le Devoir, le 11 juillet 2007. Adresse Internet : <http://www.ledevoir.com/2007/07/11/...>
- ▶ PLOUFFE, J. 2007. Le regain d'intérêt américain en Arctique : alarmant ou nécessaire ?. Journal Le Devoir, Édition du samedi 14 et du dimanche 15 avril 2007 Adresse Internet : <http://www.ledevoir.com/2007/04/14/...>
- ▶ PRESSE CANADIENNE. 2007. Arctique. Le conflit frontalier Canada-US pourrait s'envenimer. Le 20 mai 2007. Adresse Internet.
- ▶ RICHSTONE, J. 1986. Arctic Sovereignty : The Search for Substance. Northern Perspectives. Published by the Canadian Arctic Resources Committee. Vol. 14, Number 4, September-October 1986. Adresse Internet : <http://www.carc.org/pubs/v14no4/2.htm>
- ▶ ROCHE, D., I. Campagnolo, J. Dufour, K. Sioui et J. Den Hertog. 1992. À l'heure des grands changements dans le monde : Pour une nouvelle conception de la sécurité. Le Rapport de l'Enquête populaire sur la paix et la sécurité. Toronto, Alliance canadienne pour la paix et Project Ploughshares. Avril 1992. 107 pages.
- ▶ SHADWICK, M. 2007. Le Temps du nord. Revue militaire canadienne. Adresse Internet : <http://www.journal.forces.gc.ca/frg...>
- ▶ SOUCY, L.-M. 2004. L'océan arctique à l'agonie. Journal Le Devoir, le 7 octobre 2004, p. A1.
- ▶ TULUGAK, H., J. Adams, J. Dufour, G. Duhaime, D. Gaumont et M.-A. Tremblay. 2001. Amiqqaaluta - Partageons. Tracer la voie vers un gouvernement pour le Nunavik. Rapport de la Commission du Nunavik, mars 2001. 66 pages. Adresse Internet : <http://www.ainc-inac.gc.ca/pr/agr/n...>
- ▶ WEBER, B. 2007. L'Arctique a besoin de plus qu'une présence militaire, disent les dirigeants. Edmonton, Presse canadienne. 11 juillet 2007. Adresse Internet : <http://info.branchez-vous.com/Natio...>

Autres sources - CANADA. 1999. Canada. Carte de référence de l'Atlas du Canada. Ottawa, Ressources naturelles Canada. Échelle : 1 :6 000 000.

- ▶ CANADA. 2000. Les peuples autochtones et le développement durable dans l'Arctique canadien. Monographie 11. Ottawa. 25 pages. Adresse Internet : <http://www.ec.gc.ca>
- ▶ CANADA. 2004. Carte des détachements, stations, bases de la Défense nationale et les écozones du Canada. Ottawa, Défense nationale Canada. Échelle : 1 :7 500 000.
- ▶ International Boundary Commission : <http://www.internationalboundarycom...>

L'Arctique, un espace convoité : la militarisation du Nord canadien

- ▶ La question de l'Arctique. Les Archives de Radio-Canada. 3 avril 1987 : <http://archives.cbc.ca/IDCC-0-17-65...>
- ▶ Le Canada demande de nettoyer les bases militaires : <http://www.radio-canada.ca/nouvelle...>
- ▶ L'Encyclopédie canadienne HISTORICA : Date : le 1 juillet 1909. Bernier proclame la souveraineté canadienne. <http://thecanadianencyclopedia.com/...>
- ▶ Océans et le droit de la mer : <http://www.un.org/french/law/los/in...>
- ▶ RAND McNALLY & COMPANY. Carte de l'Alaska préparée par le U.S. Geological Survey, Département de l'Intérieur. Échelle : 1 :2 500 000.
- ▶ Jules Dufour, Ph.D., est Professeur émérite à l'Université du Québec à Chicoutimi, Président de l'Association canadienne pour les Nations Unies (ACNU) /Section Saguenay-Lac-Saint-Jean, Membre du cercle universel des Ambassadeurs de la Paix, Membre chevalier de l'Ordre national du Québec.

Jules Dufour, Ph.D., est Professeur émérite à l'Université du Québec à Chicoutimi, Président de l'Association canadienne pour les Nations Unies (ACNU) /Section Saguenay-Lac-Saint-Jean, Membre du cercle universel des Ambassadeurs de la Paix, Membre chevalier de l'Ordre national du Québec.